

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ELLIPSIS RISK ADJUSTED EQUITY FUND

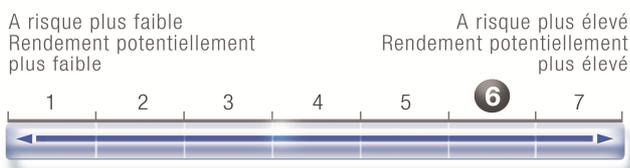
Part I - Code ISIN FR0010626440

Ellipsis Asset Management - Groupe EXANE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'OPCVM Ellipsis Risk Adjusted Equity Fund, de classification "Actions de la zone Euro", a pour objectif de restituer, sur un horizon de 8 ans, une performance proche de celle de l'indice EURO STOXX 50® dividendes réinvestis tout en assurant de manière quotidienne une atténuation des baisses instantanées cet indice à travers l'utilisation de stratégies optionnelles. Ce mécanisme d'atténuation vise notamment à permettre au fonds, grâce à la convexité des options, de limiter à 25% l'impact d'une forte baisse instantanée de l'indice EURO STOXX 50® correspondant à la charge en capital requise, liée aux actions de type 1, relative à la réglementation Solvabilité II (le « choc SCR »).
- L'indicateur de référence est l'indice EURO STOXX 50® (dividendes réinvestis), calculé en continu par la société STOXX à partir d'un panier d'actions composé des 50 plus grosses capitalisations de la zone Euro. Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré en fonction de l'importance de sa capitalisation ajustée du flottant. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions composant l'indice. L'indice est consultable sur : www.stoxx.com.
- Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds aura recours principalement aux instruments dérivés en vue de gérer son exposition aux marchés actions de la zone euro. Ainsi, le portefeuille dispose à tout moment :
 1. d'une exposition strictement supérieure à 60% et proche de 100% aux actions européennes via l'achat de futures EURO STOXX 50®,
 2. de stratégies optionnelles offrant un profil prédéfini et permanent d'atténuation des baisses instantanées de l'indice EURO STOXX 50®.
 Le mécanisme de gestion des stratégies optionnelles vise à assurer une résistance quotidienne à ces stress scenarii tout en limitant le coût de portage et repose sur une approche cœur / satellite :
 1. la stratégie cœur permet le respect permanent des stress scenarii tout en cherchant à optimiser le coût de portage du fonds,
 2. la stratégie satellite met en œuvre des stratégies tactiques discrétionnaires visant à financer tout ou partie du coût de portage résiduel de la stratégie cœur sans impacter la résistance aux stress scenarii.
- La stratégie de gestion mise en place ne requiert pas de financement. Ainsi le FCP sera également exposé au marché monétaire jusqu'à 100% de l'actif net, à travers l'achat de titres de créance et d'instruments du marché monétaire émis en euros de catégorie "Investment Grade" (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences de notation officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences), le recours aux dépôts à terme d'établissements de crédit, à des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres, ainsi qu'à des OPC. Dans l'hypothèse où la liquidité et/ou les coûts de réplique synthétique via des instruments dérivés ne seraient pas satisfaisants, le FCP pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net dans les actions européennes composant l'indice EURO STOXX 50®.
- Pour cette classe de parts, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h auprès de Société Générale (32 rue du Champ de Tir, 44000 Nantes, +33 (0)2 51 85 57 09) et exécutées sur la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 jour ouvré.
- **Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.**

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette catégorie indique qu'il est possible de subir une baisse importante de capital dans des conditions normales de marché du fait de la forte volatilité des marchés actions.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Le fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- Risques importants non pris en compte dans cet indicateur susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative du FCP

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux écarts de variation entre le prix de ces instruments et la valeur du sous-jacent.

Risque de crédit : risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur, voire de défaillance dudit émetteur générant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Ce risque concerne la gestion monétaire.

Risque de contrepartie : risque de non-paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

Risque opérationnel : risque résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2% maximum
Frais de sortie :	Néant

Les pourcentages indiqués représentent les maximums pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, les frais payés sont inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants :	0,72% de l'actif net*

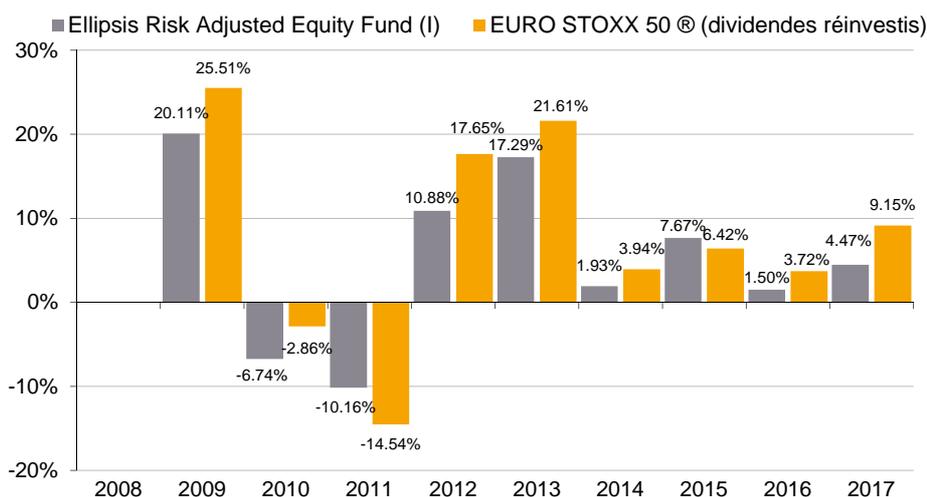
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance :	Néant

*Le pourcentage indiqué se fonde sur le dernier exercice clos à fin décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, l'investisseur est invité à se référer à la section « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ellipsis-am.com ou sur demande à l'adresse client_service@ellipsis-am.com.

PERFORMANCES PASSES



La classe de parts I a été créée le 19 septembre 2008.

La devise de valorisation est l'euro (EUR).

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie non acquis au fonds.

Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Société Générale

Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion Ellipsis Asset Management, 6 rue Ménars, 75002 Paris, par mail client_service@ellipsis-am.com ou sur le site internet www.ellipsis-am.com. La valeur liquidative est publiée sur le site www.ellipsis-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Le FCP est " in scope " au sens de la directive 2003/48/CE du Conseil du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts. Les revenus perçus sous la forme d'intérêts par des personnes physiques ayant placé leur épargne en dehors de leur pays de résidence fiscale sont soumis à un système d'échange automatique d'information ou à un prélèvement à la source.

Cet OPCVM ne peut être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus). Son statut FATCA est Institution financière non déclarante réputée conforme (CCIV, Annexe II, II, B). Son statut CRS/DAC est Institution financière non déclarante (organisme de placement collectif dispensé).

Politique de rémunération : la politique actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, est disponible sur le site internet www.ellipsis-am.com et sur demande.

La responsabilité d'Ellipsis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ellipsis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2018.